

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS LOIRE

### COMPTE-RENDU du JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2021

LHERBRET Philippe Président  CGT	COTE Jérôme Vice-Président Délégué  CGT	ARNAUD Richard Trésorier Général  CGT	BOUCHET Jean-Luc Trésorier Général Adjoint  Excusé FO	BEAL Gilles 1 <sup>er</sup> Vice-Président  CGT	MOUNIER Ludovic 2 <sup>ème</sup> Vice-Président  CFDT
MAHINC Michel 3 <sup>ème</sup> Vice-Président  FO	BOUVIER Georges 4 <sup>ème</sup> Vice-Président  CFE	DEVIGNAT Pascal 5 <sup>ème</sup> Vice-Président  CFDT	LOISEAU Simon Secrétaire Général  CGT	BOUILLET Laurent Secrétaire Général Adjoint  CFE	ARNAUD Christophe  CGT
AZAG Djamila  CFDT	CHARDIGNY Annick  CFDT	CHAVANNE Marc  Absent CFDT	CLERVAUX Laetitia  CGT	COULON Yves-Marie  CFDT	DEPALLE Simon  CGT
DEVIDAL Philippe  CGT	GIDROL Joselyne  CFDT	MARTIN Stéphane  Absent FO	MATHIEU Sandrine  CGT	TISSOT Albert  Excusé CGT	VELTRI Isabelle  CFDT

CGT : 10 / 11

CFDT : 7 / 8

FO : 1 / 3

CFE/CGC : 2 / 2

Soit un total de : 20 membres présents à l'ouverture de la séance.

INVITES PRESENTS : M. Farid BETTAHAR – Directeur Opérationnel R.A.L.  
M. Rémy DAVID – Chef de Cabinet territoire R.A.L.

Ouverture de la séance à : 8 h 55

#### ORDRE DU JOUR :

- Point n° 1 : Approbation du Compte-Rendu du CA du 4 mai 2021
- Point n° 2 : Situation sanitaire
- Point n° 3 : Accueil bénéficiaires, activités CMCAS
- Point n° 4 : Point budgétaire
- Point n° 5 : Validation des Bureaux de SLVie
- Point n° 6 : Point immobilier
- Point n° 7 : Forum des activités
- Point n° 8 : Divers

Philippe LHERBRET - Président de la CMCAS Loire ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour leur venue sur le site de LEZIGNEUX.

### POINT N° 1 : APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 4/05/2021

Le Président demande aux membres si l'un d'eux a une question ou un commentaire particulier à faire sur le relevé de décisions du précédent Conseil Administration du 4/05/2021 et propose de passer au vote pour validation.

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4/05/2021				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	10	7	1	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

### POINT N° 2 : SITUATION SANITAIRE

Le Président rappelle les conditions sanitaires actuelles et les réglementations en vigueur pour chacun.

A dater de ce jour 1<sup>er</sup> juillet, les locaux d'activités sont de nouveaux ouverts à nos bénéficiaires et les activités possibles en extérieur.

Le couvre-feu imposé est levé, plus de jauge au niveau nombre de participants ; cependant il faut maintenir les habitudes de protection : masques, distanciation,... d'autant plus que le variant Delta se propage rapidement en France.

### POINT N° 3 : ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES, ACTIVITÉS CMCAS

La CMCAS a ré ouvert son accueil aux bénéficiaires.

Rappel des horaires d'ouverture :

- Lundi 8h30 – 11h45
- Mardi 8h30 – 16h45 en continu
- Mercredi / jeudi / vendredi 8h30 – 11h45 et 13h00 – 16h45

**Le STADE CIVIER** est ré ouvert depuis le 3 juin. Une permanence des professionnels TCP (Technicien Conseil et Promotion) est prévue les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h00 à 16h30 (sauf juillet et août).

**Le TRANSVAL** est ré ouvert depuis le 9 juin. Une permanence TCP est organisée tous les mercredis (journée). Pour la période des congés, les permanences auront lieu seulement les 7 et 21 juillet et 4 et 18 août.

Une permanence ASS (Action Sanitaire et Sociale) sera remise en place à partir du 30 août tous les lundis (journée).

Le correspondant pourra en principe assurer une présence sur site tous les vendredis.

Pour rappel, M. SALEIX responsable du site ENEDIS au COTEAU a toujours refusé la mise en place d'une permanence SLVie sur son site. Cette personne étant partie, nous allons réitérer notre demande d'autorisation au nouveau responsable, de manière à offrir aux bénéficiaires un bureau de SLVie (bureau de passage).

**Pour FIRMINY**, la permanence TCP aura lieu le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois (le matin) sauf juillet et août.

**Pour MONTBRISON**, la permanence TCP aura lieu le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois (matin) sauf juillet et août.

On espère que la situation sanitaire permettra le maintien de ces permanences en septembre prochain.

#### POINT N° 4 : POINT BUDGETAIRE

Le Président laisse la parole à Richard ARNAUD – Trésorier général.

Le suivi budgétaire au 22/06 a été transmis aux administrateurs par mail et remis ce jour à chacun, en amont de la réunion.

En raison de l'absence de projecteur dans les locaux, une lecture est faite ligne par ligne. Lecture et explications notamment sur les lignes avec un montant négatif.

LE TRANSVAL : - 58000 € Concerne les travaux de remise en état des locaux professionnels. AXA a effectué un premier versement d'acompte en 2020 du montant des travaux. Le complément n'a pas encore été versé à ce jour ; nous avons transmis les factures des travaux et le versement du solde devrait intervenir rapidement. La ligne budgétaire sera ré équilibrée lors de ce paiement par AXA (années budgétaires différentes).

LEZIGNEUX : - 657 €. Problème d'imputation budgétaire : au lieu d'être imputé en ligne « investissement » la somme a été imputée en « fonctionnement ».

SECTION INFORMATIQUE : - 225 €. La section souhaitait investir dans un ordinateur et divers matériels ; ils ont effectué l'achat avant que le budget complémentaire ne soit validé d'où la ligne en négatif. Dès la mise en place du budget complémentaire, ce sera régularisé.

KARTING DE ROANNE : - 900 €. Pour rappel, la section karting n'avait pas fait de demande budgétaire fin 2020. Nous avons voté lors d'un précédent CA, la création d'une ligne budgétaire et prévu ce budget. Cependant, le vote budgétaire étant intervenu ultérieurement, la ligne est donc en négative pour l'instant. Lors du prochain CA et point budgétaire, la ligne sera à l'équilibre avec un montant positif.

JOURNAL DE LA CMCAS : - 4553 €. Budget complémentaire voté en début d'année.

D'autres lignes apparaissent en négatif : elles correspondent au budget complémentaire demandé.

A la suite de la lecture, le trésorier demande aux administrateurs, si l'un d'eux a une question au sujet du suivi budgétaire ? Pas de question.

Le Trésorier présente à la suite, le projet concernant un FORUM DES ACTIVITES que la CMCAS Loire souhaite organiser et pour lequel aucune ligne budgétaire n'est ouverte. La ligne sera intitulée « Fête de la CMCAS » pour un budget estimé de 1200 €.

Le trésorier propose aux administrateurs d'ouvrir une ligne budgétaire afin qu'un budget soit prévu pour l'organisation du forum (location d'une structure gonflante pour les enfants, collation pour les bénéficiaires et repas pour les exposants) et de la soumettre aux votes pour avis.

Voir point n° 7 ci-après.

## POINT N° 5 : VALIDATION DES BUREAUX DE SLVie

Le Président laisse la parole à Simon LOISEAU qui était en charge du dossier « élections de SLVie ».

Simon LOISEAU annonce que 2 SLVie n'ont toujours pas organisé de réunion pour nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) correspondant(e).

Enoncé des représentants de SLVie :

	Président	Correspondant	Secrétaire Général(e)
<b>SLVie 01</b>	(non pourvu)	Richard ARNAUD	Joëlle TAMIER
<b>SLVie 02</b>	Christophe EPALLE	Philippe FAURE	Cécile FORISSIER
<b>SLVie 03</b>	(non désigné)	(non désigné)	(non désigné)
<b>SLVie 04</b>	(non désigné)	(non désigné)	(non désigné)
<b>SLVie 05</b>	Loïc BERTHET	Jean-Claude DUIVON	Norbert GIPON

La nomination des représentants des bureaux de SLVie doit être validée par le vote des administrateurs. Simon LOISEAU propose aux membres du conseil soit un vote par SLVie, soit un vote global pour les 3 SLVie ayant déjà désigné leur bureau.

Pour les 2 autres SLVie, Simon LOISEAU propose un vote de validation au moyen de Doodle.

Intervention du Président : la validation de la composition des membres de bureau de SLVie est obligatoire.

Intervention de Ludovic MOUNIER : qui a convoqué les membres de la SLVIE 01 pour la nomination de leur bureau ?

Réponse de Richard ARNAUD : dans le cas de la SLVie 01, c'est la secrétaire déjà en place qui a convoqué les nouveaux membres du bureau. Une date de réunion a été définie et les membres convoqués en conséquence.

Le Président explique que le règlement particulier de la CMCAS Loire nous oblige à avoir au minimum 1 président, 1 secrétaire et 1 correspondant par bureau de SLVie.

Simon LOISEAU rappelle qu'après les élections de SLVie, nous avons 90 jours pour valider les compositions des bureaux de SLVie.

La composition des bureaux de SLVie 01 – 02 et 05 est soumise au vote des administrateurs pour validation :

<b>SLVie 01 : APPROBATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU</b> Voté par les membres de la SLVie 01 lors de leur réunion du 21/06/2021				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		1		
POUR	10	6	1	2

***Approuvé à la majorité des membres présents.***

<b>SLVie 02 : APPROBATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU</b> Voté par les membres de la SLVie 02 lors de leur réunion du 14/06/2021				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	10	7	1	2

***Approuvé à l'unanimité des membres présents.***

<b>SLVie 05 : APPROBATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU</b> Voté par les membres de la SLVie 05 lors de leur réunion du 16/06/2021				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	10	7	1	2

***Approuvé à l'unanimité des membres présents.***

## **POINT N° 6 : POINT IMMOBILIER**

Le Président reprend la parole et aborde les dossiers immobiliers en cours :

### **➤ CUZIEU**

Les membres du bureau sont tenus au courant fréquemment du suivi du dossier.  
La vente aurait dû être signée le 30/06 avant 16h00.

Le Président - Philippe LHERBRET explique aux administrateurs qu'il a relancé les parties afin de fixer un rendez-vous pour finaliser la vente ; les notaires n'arrivant pas à accorder leurs plannings respectifs. Il a donc signé une prolongation de la promesse de vente jusqu'au 23/07/2021.

**La date au 22/07 à 16h00 a été arrêtée pour la signature de la vente chez notre notaire.**

Le Président invite les organisations syndicales représentatives à être présentes lors de la signature.

### ✚ **LE TRANSVAL**

Les travaux de l'ancien local professionnel sont terminés. Le bâtiment a été refait à l'identique sauf l'accueil un peu modifié.

Les villes de MABLY-ROANNE ont sollicité la CMCAS Loire pour l'utilisation éventuelle de notre gymnase. Elles voudraient le louer temporairement, afin de pallier la fermeture de leur propre gymnase pour travaux (durée prévue : une année). En compensation, les villes de MABLY/ROANNE nous permettraient d'occuper leurs sites pour nos activités sportives (tennis) ; cependant, les plages horaires proposées ne conviennent pas et il serait étonnant que les membres de notre club de tennis soient d'accords sur la proposition (20h – 22h sur terrain couvert et en extérieur sur les autres créneaux horaires).

Concernant l'aviron et le problème de la construction du bâtiment en partie sur le domaine public, le Président a retrouvé dans les archives, des documents datant de l'acquisition des locaux par la CMCAS en 1958. Il est convenu avec la mairie de Roanne, de reprendre contact en septembre afin d'évoquer le dossier ; cependant il sera compliqué de résoudre le problème de la construction sur le domaine public.

Le Président prendra contact avec le club d'aviron pour leur proposer l'acquisition du bâtiment aviron afin que la CMCAS Loire « s'en débarrasse ». Le club d'aviron loue aujourd'hui le local à titre gratuit, donc sans charges, alors que la CMCAS supporte elle toutes les taxes.

Nous avons également la solution de proposer l'achat du bâtiment à la Ville de Roanne qui serait déchargée, de par la vente, des modalités de location à titre gratuit au Club Aviron. A eux par la suite, de revoir les conditions de mise à disposition au club.

A noter : dans les années à venir, la CMCAS Loire devra assurer un coût d'entretien important si elle ne gère pas le dossier rapidement.

L'aviron de Roanne a une certaine renommée en raison de résultats sportifs passés et reconnus.

### ✚ **ST JULIEN**

Lundi 28 juin, a eu lieu une réunion téléphonique avec M. DELABRE (ENGIE) consécutive aux échanges d'informations juridiques transmises. Le projet de bail civil qu'ENGIE nous avait envoyé leur a été retourné avec nos modifications. M. DELABRE nous a indiqué que d'ici la fin de semaine, il nous fera un retour avec commentaires/modifications. Après signature du bail modifié, ENGIE nous transmettra alors les documents d'analyse et de diagnostics des sols qu'ils ont fait réaliser préalablement à la vente.

Comme déjà évoqué, ENGIE nous proposent un bail de location avec une franchise de loyer d'un an (soit un loyer à 0 € sur la période). Durant ce laps de temps, la CMCAS Loire pourra éventuellement se retirer de la vente, si elle revient sur sa décision d'achat.

M. DELABRE nous a confirmé que le site après dépollution sera remis en état pour nos bénéficiaires et donc utilisable pour des activités tertiaires.

Concernant GRT Gaz, ils resteront locataire d'ENGIE pour leur parcelle, car ceux-ci ne peuvent pas faire une analyse des sols préalable à une vente potentielle (en raison des conduites de gaz souterraines et des risques inhérents à des travaux de fouilles pour contrôles de pollution du terrain).

Le Président indique que la CMCAS Loire a réaffirmé à M. DELABRE (ENGIE) son intention d'achat au prix convenu de 35 000 € (à noter, le coût de la dépollution à la charge d'ENGIE : 130 000 €).

### ✚ **LEZIGNEUX**

Le passage d'une pré-commission de sécurité est envisagé. Le Président a contacté le maire de Lézigneux pour demande d'informations à ce sujet ; celui-ci lui a répondu que c'était du ressort de la sous-préfecture.

Après plusieurs essais de contacts des services, le Président a enfin obtenu les coordonnées d'une personne en sous-préfecture qui doit le rappeler...

Le Président rappelle les travaux effectués dans le bâtiment : le plafond refait (par une entreprise extérieure) la cuisine nettoyée, divers travaux d'électricité, chauffage, peinture et le débroussaillage extérieur du terrain, réalisés bénévolement par des bénéficiaires.

Commentaire sur le nombre de wc prévus (accès PMR) : 1 seul paraît insuffisant.

Intervention de Richard ARNAUD : nous regarderons les points d'amélioration des bâtiments après la vente CUZIEU. D'autant qu'il faudra penser à l'utilisation de la somme récupérée.

*Suspension de séance à 10h15*

*Reprise de séance à 10h40*

### **POINT N° 7 : FORUM DES ACTIVITES**

Le Président reprend la parole et explique le but du FORUM DES ACTIVITES prévu : faire découvrir à nos bénéficiaires, les activités diverses offertes par la CMCAS Loire.

Le vendredi 17 et le samedi 18 septembre seront organisées des expositions ; chaque section aura à disposition une grille de présentation de son activité.

Nous profiterons également de ce forum pour exposer sur les colos proposées par la CCAS et sur les 75 ans des Activités Sociales.

Sous un chapiteau sera prévu un point buvette ; une structure gonflable sera installée sur le parking à l'attention des plus jeunes ; le golf mettra également en place une structure gonflable dédiée « golf ».

L'idée est de mettre en place la partie expo le vendredi matin, pour une ouverture dès l'après-midi aux bénéficiaires. Idem le lendemain.

Si le forum fonctionne à St-Etienne, nous renouvellerons la même chose l'an prochain sur le secteur de Roanne.

Après explication du projet, le Président sollicite les membres du conseil d'administration pour le vote d'un budget, d'un montant de 1200 € pour cette opération (structure gonflable, frais de buvette, le casse-croute réservé aux exposants).

Une communication sur le forum sera envoyée à l'ensemble des bénéficiaires pour les informer (envoi par do list dans les jours à venir et début septembre pour rappel).

La parole est laissée à Richard ARNAUD - Trésorier pour la mise au vote de la ligne budgétaire à créer.

<p>« FORUM DES ACTIVITES DE LA CMCAS Loire »          CREATION D'UNE LIGNE BUDGETAIRE          ET VOTE DE LA MISE EN PLACE D'UN BUDGET          POUR LA SOMME DE 1200 €</p>				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	10	7	1	2

***Approuvé à l'unanimité des membres présents.***

*Départ d'un administrateur : Jérôme COTE (CGT)*

*Le nombre de membres votants passe alors à 19 au lieu de 20 précédemment.*

### POINT N° 8 : DIVERS

- **PERMANENCES EN GARE DES ELUS**

Rappel de la sollicitation par la secrétaire des élus, de bénévoles pour la présence en gare d'élus, lors des départs et retours des colos d'été.

- **VACATIONS ASSISTANTES SOCIALES A DESTINATION DES PENSIONNES**

Le sujet avait déjà été évoqué lors du précédent CA.

Le Président a sollicité la commission santé solidarité afin d'obtenir des éléments plus précis sur le sujet. La commission a souhaité l'essai durant une année, de la vacation d'une assistante sociale auprès des inactifs de la CMCAS Loire.

Selon la technicienne ASS consultée, elle ne peut proposer que des offres « CCAS » alors qu'une assistante sociale extérieure aux IEG peut, elle, proposer d'autres offres, complémentaires.

Aujourd'hui, la technicienne ASS a beaucoup de dossiers à gérer, il lui est difficile d'intégrer de nouveaux dossiers, qui pourraient être pris en charge par une assistante sociale du Centre Forézien Sanitaire et Social (CFSS).

Intervention de Djamila AZAG : lorsqu'un inactif contacte une assistante sociale du secteur privé, celle-ci l'oriente, par méconnaissance, vers le service social des IEG qui malheureusement ne gère que les dossiers des actifs (pour rappel, un inactif n'a plus accès au service social des IEG de par son statut de retraité).

Autre remarque de Djamila AZAG concernant la remontée d'info par JC DUIVON d'une remarque faite lors de l'AG du 17 juin, au sujet d'un soit disant « mauvais fonctionnement de la commission santé solidarité ».

Réponse de Richard ARNAUD : la remarque n'avait rien de péjoratif mais concernait seulement un mauvais fonctionnement en termes de dossiers à traiter et du peu de volume financier qui en découle. Une information auprès des bénéficiaires pour information est nécessaire selon lui.

Intervention du Président : nous faisons paraître dans le journal ENCAS 42 un certain nombre d'informations sur le thème afin de faire connaître à nos bénéficiaires, les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre.



Intervention de Joselyne GIDROL : il faudrait peut-être revoir et faire évoluer les offres et les possibilités de prise en charge par la CMCAS (révision des barèmes).

Réponse de Richard ARNAUD : la commission santé solidarité doit nous faire des propositions ; le conseil d'administration les étudiera et se positionnera.

Intervention de Simon LOISEAU – Secrétaire général : demande auprès de la commission santé solidarité pour étudier une affiche d'information destinée aux bénéficiaires ; affichage d'un visuel pour mise en place dans tous les locaux.

Intervention de Richard ARNAUD : il faut faire savoir aux bénéficiaires que la CMCAS peut les épauler, leur venir en aide en cas de pépin. Aujourd'hui, c'est devenu beaucoup trop complexe.

Le Président ajoute que les élus de proximité doivent également jouer ce rôle d'information auprès des bénéficiaires.

Intervention de Michel MAHINC : comment faire le lien entre l'ASS et l'assistante sociale ?

Réponse du Président : le relai se sera entre les professionnels de la CMCAS et le service des assistantes sociales.

Intervention de Joselyne GIDROL : sur quel budget est-ce que le coût va intervenir ? Commission santé solidarité ?

Réponse de Richard ARNAUD : il est souhaitable de créer une ligne budgétaire à part.

Le Président ajoute que l'idée est de commencer les vacances à partir du mois de septembre. Il propose la mise au vote de la décision de mise en place.

<p>CREATION D'UNE LIGNE BUDGETAIRE ET VOTE D'UN BUDGET          COMPLEMENTAIRE POUR MISE EN PLACE, POUR UNE PERIODE D'UN AN,          DE 2 VACATIONS PAR MOIS D'UNE ASSISTANTE SOCIALE, A DESTINATION          DES INACTIFS DE LA CMCAS LOIRE,          POUR LA SOMME DE 7000 €.</p>				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	9	7	1	1

***Approuvé à l'unanimité des membres présents.***

*Absence de la salle de réunion lors du vote : M. Laurent BOUILLET (CFE-CGC).*

*Le nombre de votants est alors de 18 membres.*

- **ELECTIONS DE CMCAS**

Le BEL (Bureau Electoral Local) s'est réuni. Un calendrier de réunions a été réalisé.

Le 7 septembre 2021, le BEL doit être en possession des listes et professions de foi de chacune des OS, pour transmission au bureau de vote national.

Chaque OS doit transmettre les candidatures des personnes candidates (formulaire prévu).

- **DOMAINES & VILLAGES**

Le Président explique les gros soucis rencontrés cette saison avec Domaines & Villages (problèmes d'adresses, erreurs de livraisons, articles manquants).

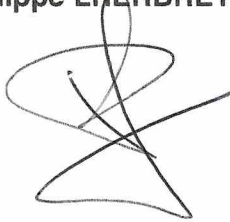
- **CA du mois d'octobre** : changement de date acté lors du dernier bureau = CA reporté au 19 OCTOBRE 2021.
- **1 VEHICULE CMCAS** vandalisé : le véhicule CLIO a été en partie désossé

**FIN DE SEANCE : 11h45**

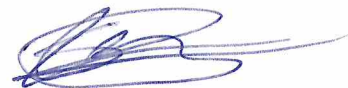
PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE MARDI 19 OCTOBRE 2021

(Lieu : à confirmer)

**Le Président de la CMCAS Loire  
Philippe LHERBRET**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, representing the name Philippe LHERBRET.

**Le Secrétaire Général  
Simon LOISEAU**

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of fluid, connected strokes that form the name Simon LOISEAU.